

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] Observations Enquête publique contrat territorial milieux aquatiques des bassins côtiers de Dol

**De :** FEUVRIER Marie <apeme35@gmail.com>

**Pour :** enquete.bassindol@gmail.com

**Date :** 26/06/2019 20:01

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'APEME dans le cadre de l'enquête publique pour la restauration et l'entretien des cours d'eau dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques des bassins côtiers de Dol de Bretagne.

Avec mes salutations les plus distinguées,

Jean-François Collignon  
Trésorier

**Objet : Observations de l'APEME dans le cadre de l'enquête publique pour la restauration et l'entretien des cours d'eau dans le cadre du contrat territorial milieux aquatiques des bassins côtiers de Dol de Bretagne**

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Mairie de Baguer-Pican  
21 rue de Paris  
35120 BAGUER-PICAN

Cancale, le 26 juin 2019

Monsieur le, Commissaire Enquêteur

L'APEME a pris connaissance avec intérêt des documents mis à l'enquête publique. L'association émet un avis favorable au programme des travaux concernant les 3 volets du contrat territorial et formule le vœu que ce programme soit mis en œuvre dans sa totalité.

L'association tient à vous faire part de ces inquiétudes face à la situation préoccupante, voire inquiétante du territoire du Pays de Saint-Malo, dont font partie intégrante les bassins côtiers de Dol de Bretagne, au regard :

- De la disponibilité de l'eau potable pour la population résidente (habitat et activités) à un coût acceptable. En effet, des responsables d'Eau du Pays de Saint-Malo fait état de « de 4 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable » à trouver ; L'association alerte sur les limites (et les coûts) des interconnexions entre bassins qui risquent aussi de se trouver en risque de pénurie, le danger de recourir à la création de nouvelles retenues collinaires (ou leur agrandissement) voire à des unités de désalinisation d'eau de mer, à un coût démesuré et contraire aux exigences de la transition énergétique.
- Des risques d'intrusion saline : Le BRGM fait état de l'exposition du littoral du Pays de Saint-Malo à ce risque. L'APEME souhaite que le SAGE s'empare de ce sujet au plus tôt, engage un diagnostic, les pratiques à risque (impermeabilisation, irrigation, urbanisation littorale,...).

Concernant la masse d'eau « eaux côtières », l'association s'étonne qu'elle soit écartée de la programmation des actions et travaux de restauration d'un bon état écologique, d'autant que la Commission d'enquête du SAGE avait assorti son avis favorable, rendu le 23 juillet 2015, à la mise en œuvre de la restauration du bon état écologique (1<sup>ère</sup> recommandation) en citant nommément les causes. Depuis 4 ans, rien n'a changé !

Nous vous prions de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, à l'expression de notre haute considération.

Jean-François Collignon  
Trésorier

